



Evènement de lancement

Le PCAET un atout pour aujourd'hui et pour demain

À St Jean de la Blaquière
Le 24 avril 2018, à 14h00

Sommaire et objectifs de l'intervention (1/2)

Temps 1 : Les enjeux et les opportunités du PCAET

Présentation par Marie Voguet de BURGEAP

Objectifs de la présentation : Comprendre les enjeux auxquels le PCAET répond et les opportunités qu'il ouvre pour le Pays Cœur d'Hérault

Durée de la présentation : 45 minutes

- 1) Introduction (présentation de la mission)
- 2) Rappel des opportunités du PCAET
- 3) Contenu du PCAET
- 4) Du PCET au PCAET
- 5) Articulation du PCAET avec les autres documents stratégiques de planification
- 6) Inscription du PCAET dans le projet politique du Pays Cœur d'Hérault

Temps 2 : Echange avec les participants

Durée des échanges : 15 minutes

Sommaire et objectifs de l'intervention (2/2)

Temps 3 : Ateliers thématiques sur les pistes d'actions à poursuivre et renforcer

Durée de l'animation : 40 minutes

Temps 4 : Ateliers thématiques autour des nouvelles pistes d'actions à dégager

Durée des échanges : 30 minutes

Temps 5 : Présentation de la Plateforme Transition énergétique

Temps 1 : Les enjeux et les opportunités du PCAET



Temps 2 : Echanges – Questions

Temps 3 : Ateliers thématiques sur les pistes d'actions à poursuivre et renforcer

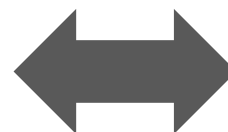
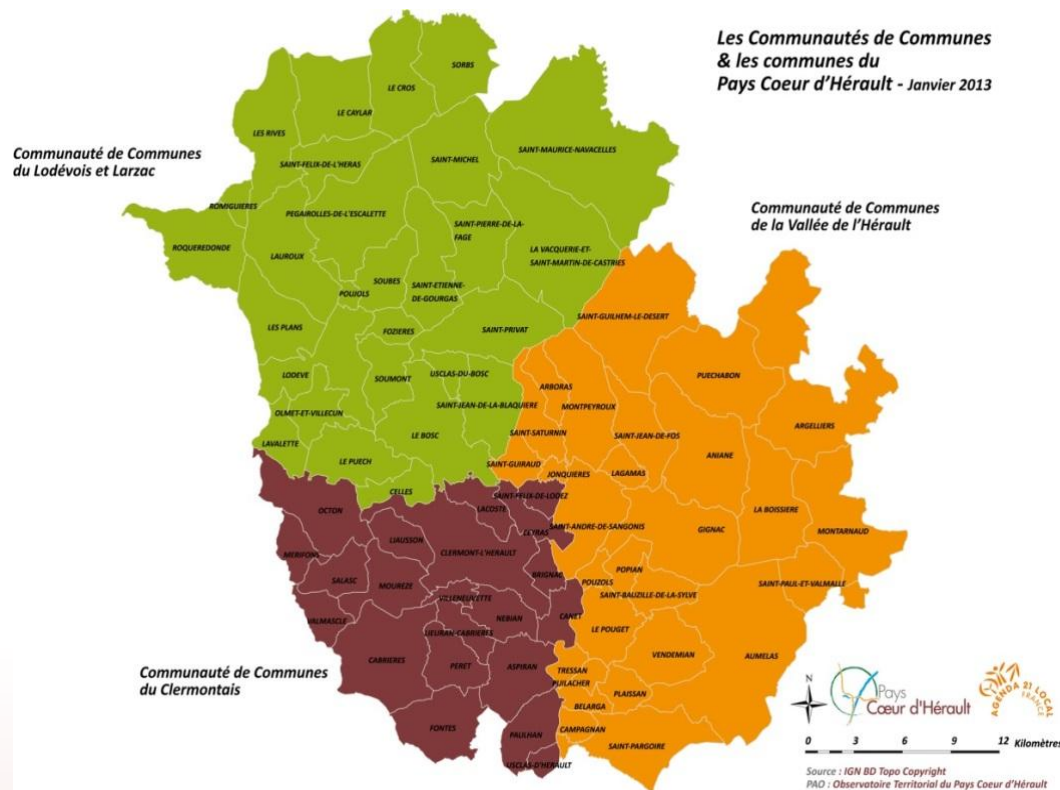
Temps 4 : Ateliers thématiques autour des nouvelles pistes d'actions à dégager

Temps 5 : Présentation de la plateforme transition énergétique

Introduction (1/2)

Contexte et enjeux de la mission

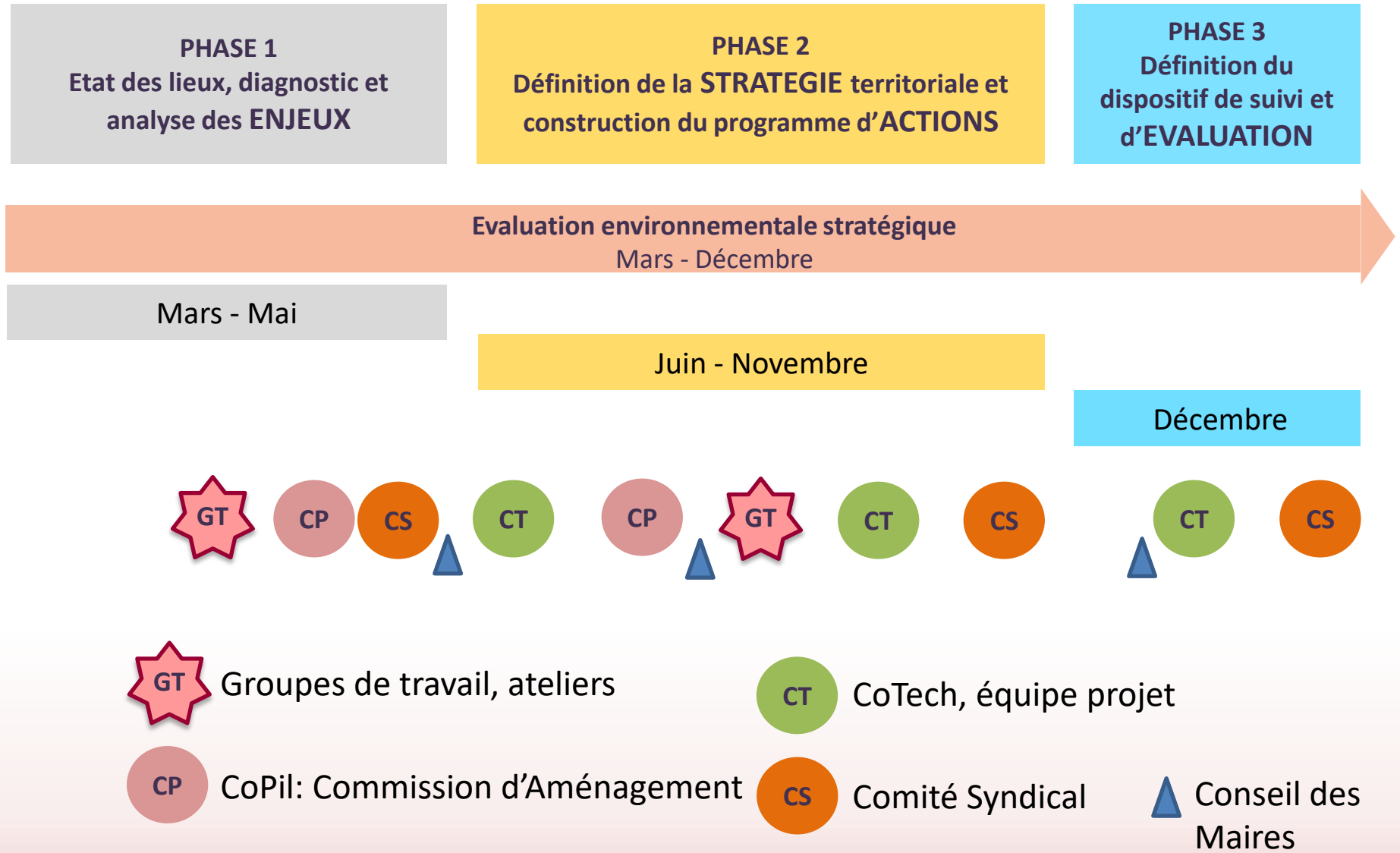
- Objectif territoire en transition fixé dans le Projet de territoire 2014-2025
- Une dynamique déjà à l'œuvre (PCET, SCOT « Facteur 4 », TEPCV, etc.)
- Un PCAET à l'échelle du Pays qui doit constituer un document cadre intégrateur



Elaboration du
PCAET à articuler
avec les travaux en
cours sur le **SCOT**

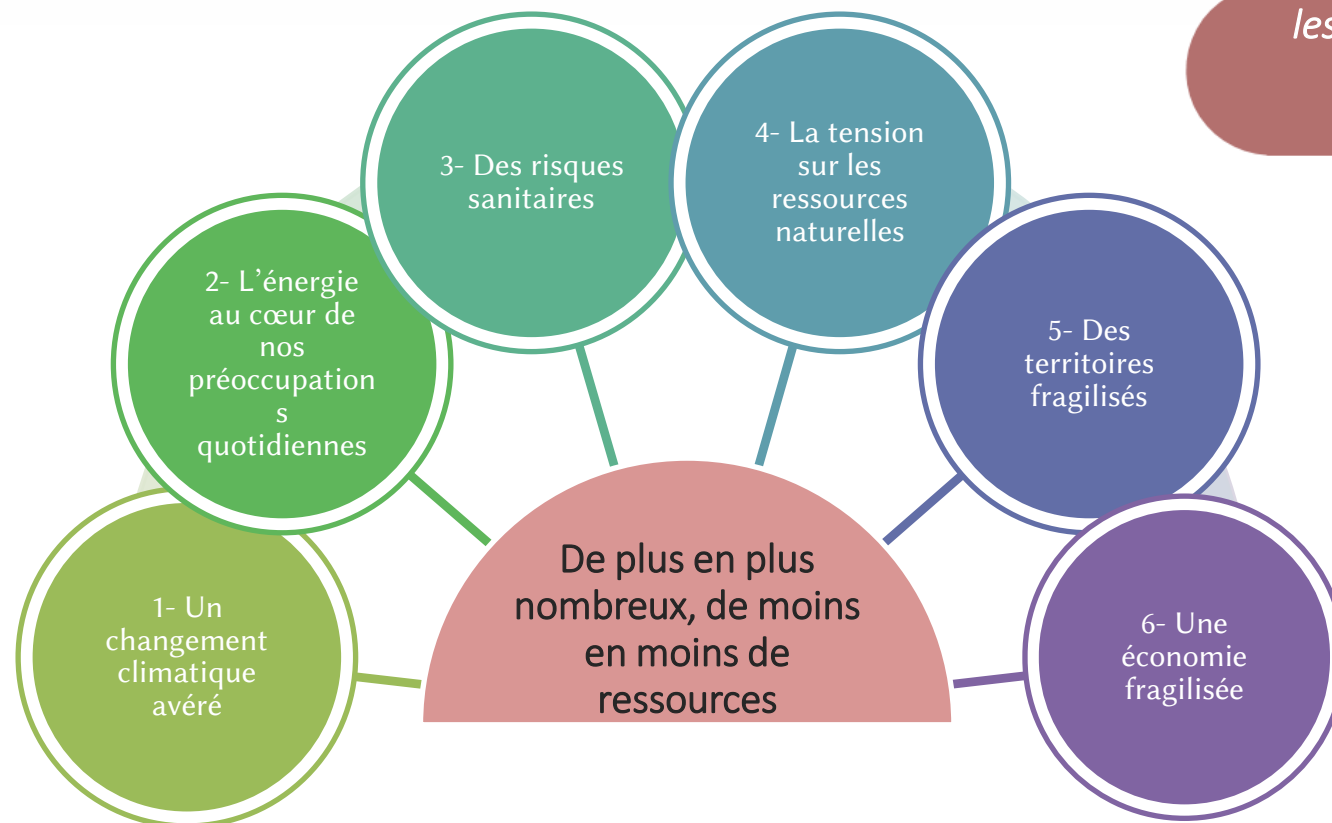
Introduction (2/2)

Les différentes étapes de la mission d'accompagnement



Les opportunités du PCAET (1/3)

Les enjeux



Inégalités entre les personnes et entre les territoires



Besoin d'une réponse **coordonnée** et **solidaire**
Besoin d'une **meilleure intégration des enjeux** dans les politiques publiques
Besoin de **changer nos comportements** individuels et collectifs

Les opportunités du PCAET (2/3)

Les objectifs

- Une stratégie politique de transition énergétique s'inscrivant dans un projet territorial de développement (Charte de développement 2015-2025)
- La prise en compte des problématiques air-énergie-climat dans les objectifs de développement territorial, les domaines d'actions, les projets...
- Une opportunité économique, sociale et environnementale pour votre territoire et ses « Habitants »

« diagnostic »

« stratégie »

« objectifs »

« mobilisation »

« programme
d'actions »

« secteurs »

« évaluation »

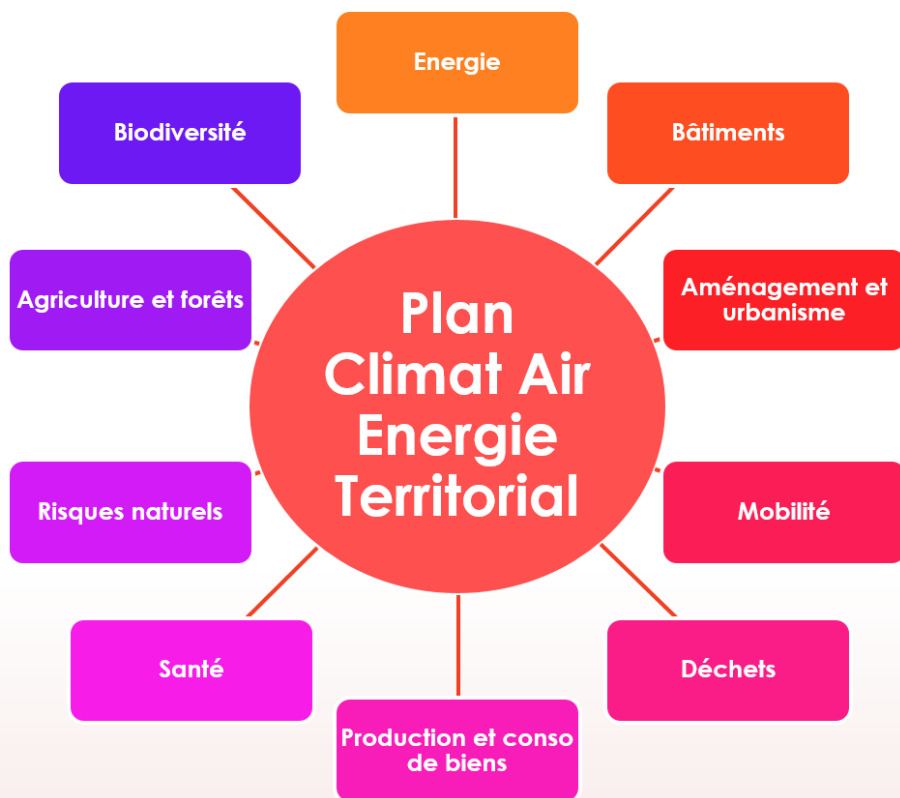
« gains »

Les opportunités du PCAET (3/3)

Une réponse locale

Une implication de l'ensemble des politiques publiques et des secteurs

Une mobilisation à tous les niveaux



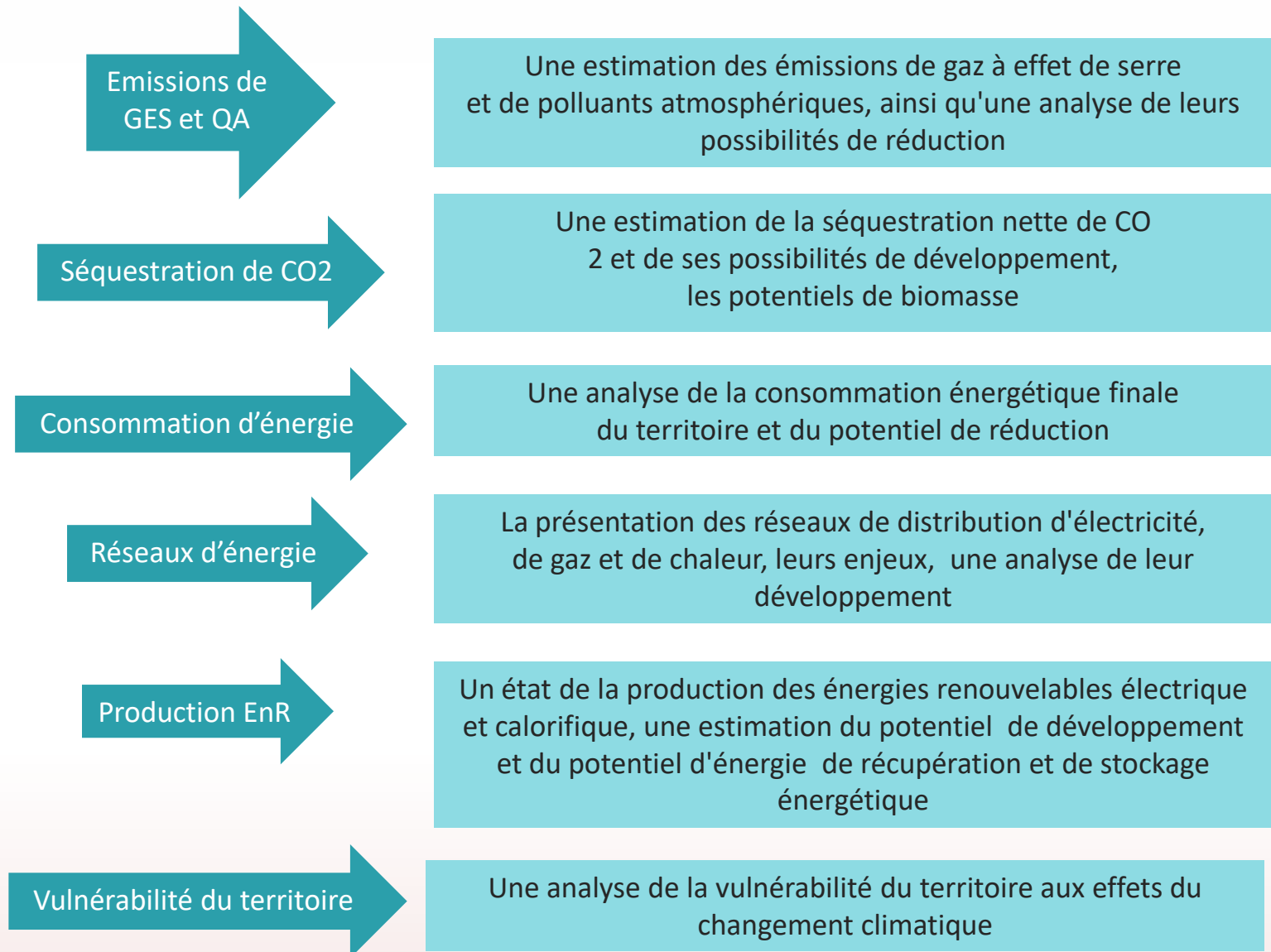
Porteur du PCAET et autres collectivités concernées

Acteurs économiques

Société civile

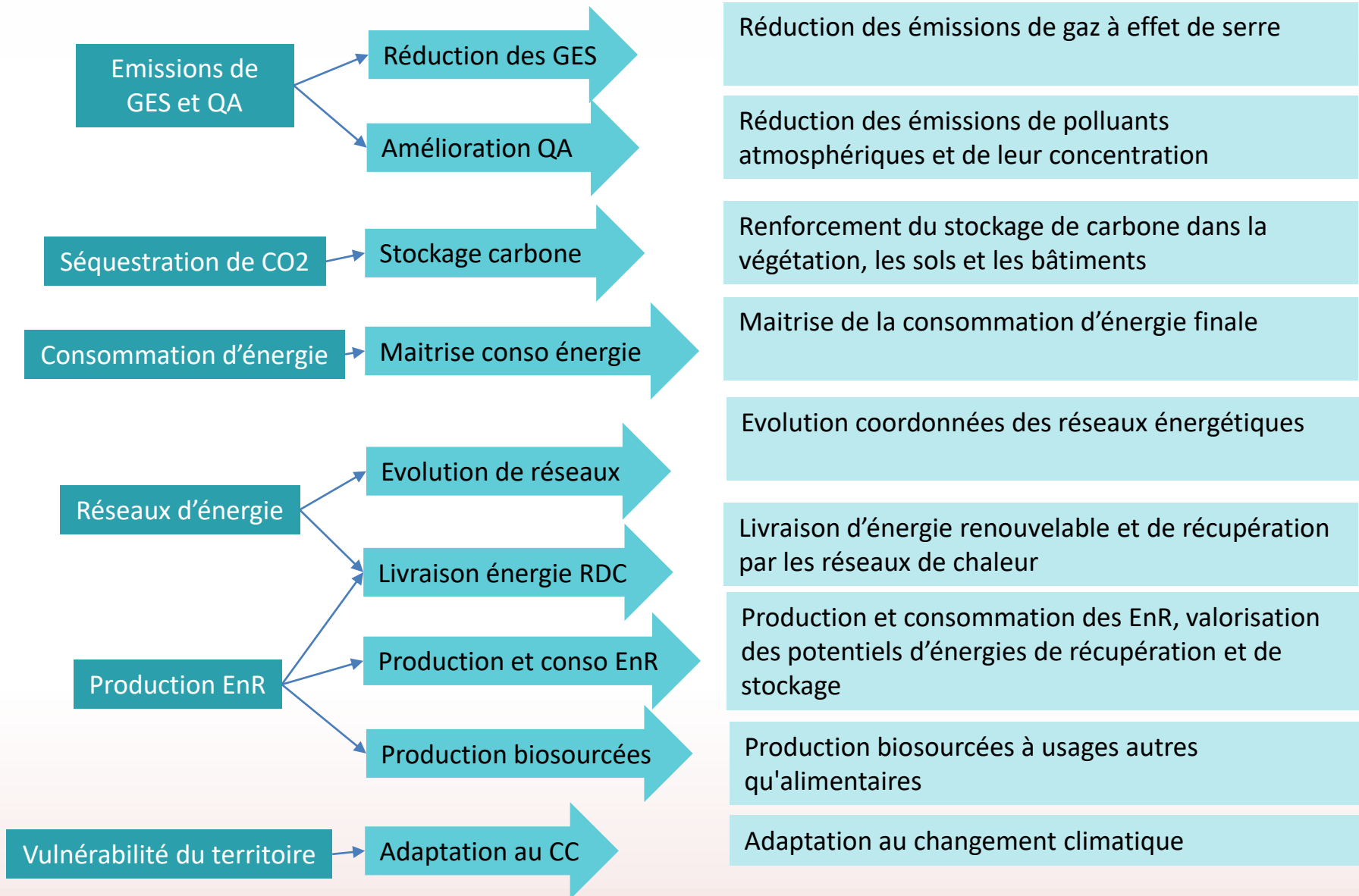
Le contenu du PCAET (1/3)

Le diagnostic



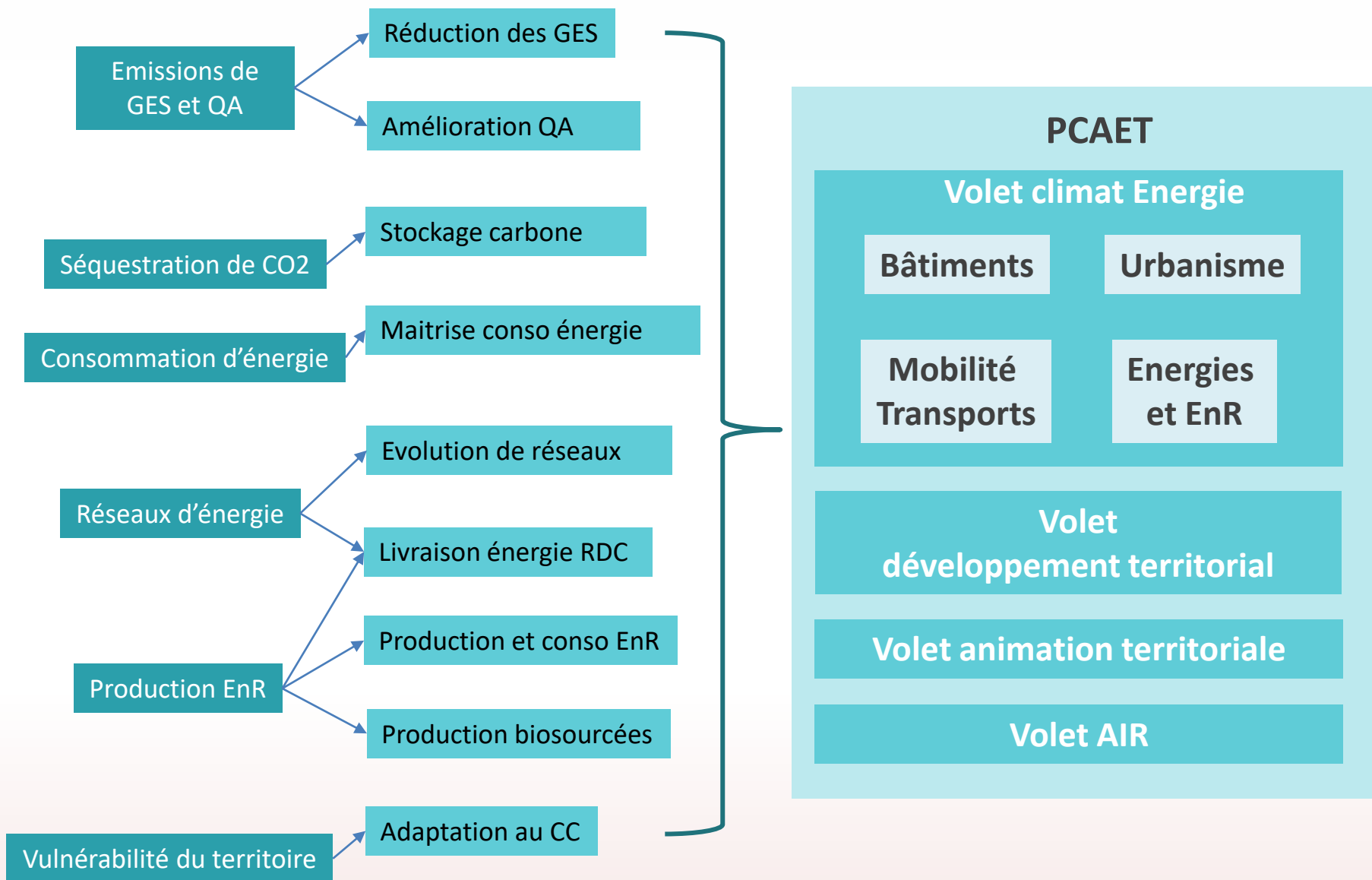
Le contenu du PCAET (2/3)

Définir les objectifs – la stratégie territoriale



Le contenu du PCAET (3/3)

bâtir et co-construire un plan d'actions



Du PCET au PCAET (1/3)

Ce qui change :

L'article L.229-26 du code de l'environnement issu de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte instaure les plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) en remplacement des plans climat-énergie territoriaux (PCET)

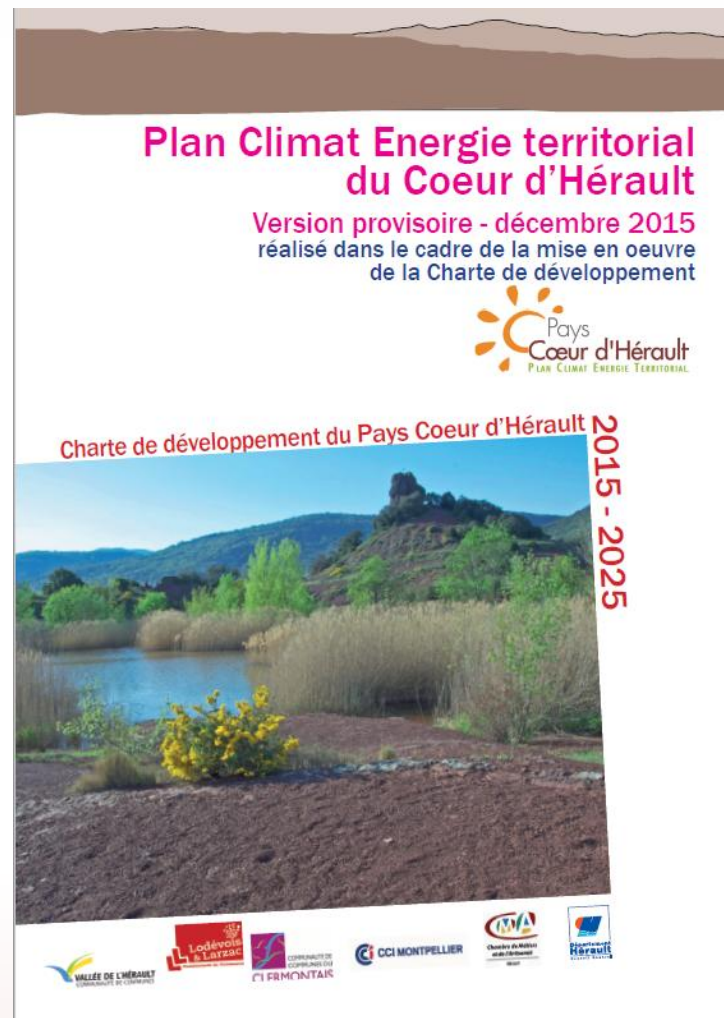
Objet	Avant LTECV	Après LTECV
Nom	Plan climat énergie territorial (PCET)	Plan climat air énergie territorial (PCAET)
Application obligatoire	Sur ce qui relève du patrimoine direct de la collectivité (bâti, flotte de véhicules, éclairage public) et de ses compétences (planification urbaine, transports, traitement des déchets, etc.)	Sur toutes les activités du territoire : les objectifs et le programmes d'actions du plan climat sont obligatoirement définis à l'échelle territoriale
Périodicité	5 ans	6 ans avec rapport public à 3 ans
Volets traités	Volets climat et énergie pour toutes les parties du PCAET Volet Air seulement traité au niveau du plan d'actions et du suivi	Volets climat, air et énergie traités à chaque étape du PCAET : Diagnostic, objectifs, plan d'actions et suivi,

Du PCET au PCAET (2/3)

DU PCET au PCAET pour le SYDEL Cœur d'Hérault

Rappel du contexte : L'adoption du PCET du Pays Cœur d'Hérault

- En 2014, le Pays Cœur d'Hérault se dote de la Charte de développement de son territoire pour les 15 prochaines années « **Horizon 2025** »
 - **développe 6 défis et 21 objectifs**
- Dès 2013, et dans le cadre du Défi n° 5 « l'exigence environnementale » de la Charte, le SYDEL lance les travaux d'élaboration du PCET
- En 2015, le projet du PCET finalisé prévoit **6 axes** et **31 actions**



Du PCET au PCAET (3/3)

Les 6 axes du PCET du Cœur d'Hérault

Rappel du contexte : L'adoption du PCET du pays Cœur d'Hérault

Les 6 axes du plan d'actions du PCET

Axe 1: Mettre en œuvre une gouvernance et une éducation favorisant les changements individuels et collectifs

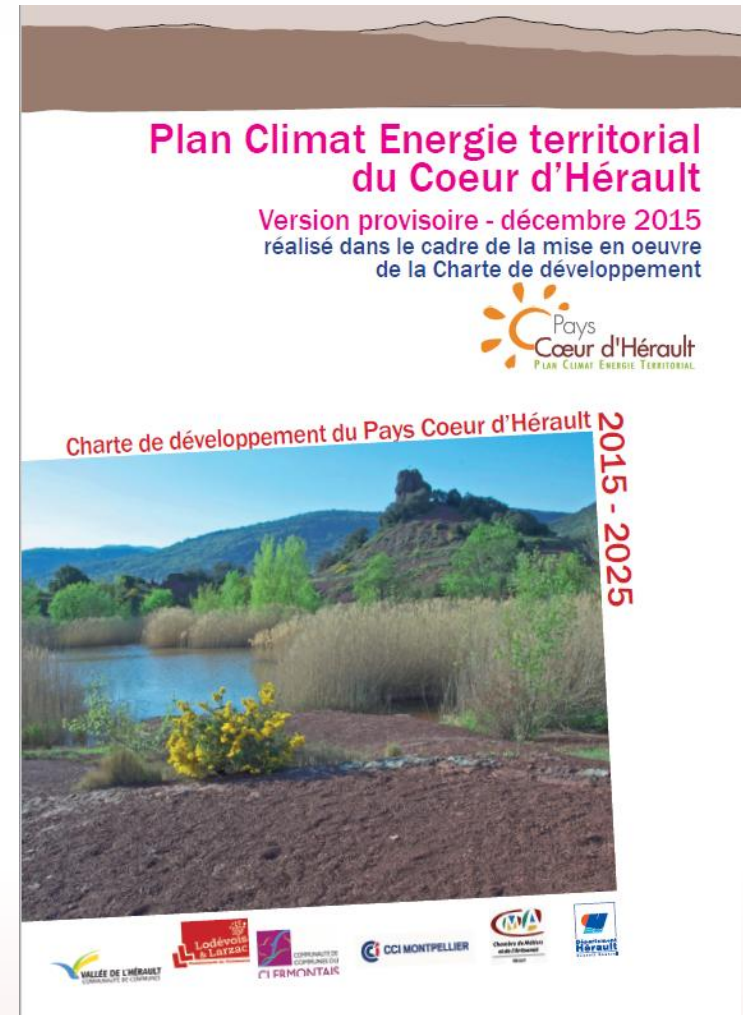
Axe 2: Développer une autonomie du territoire et relocaliser l'économie

Axe 3: Développer les énergies renouvelables

Axe 4: Tendre vers un aménagement, un urbanisme et un habitat responsables et durables

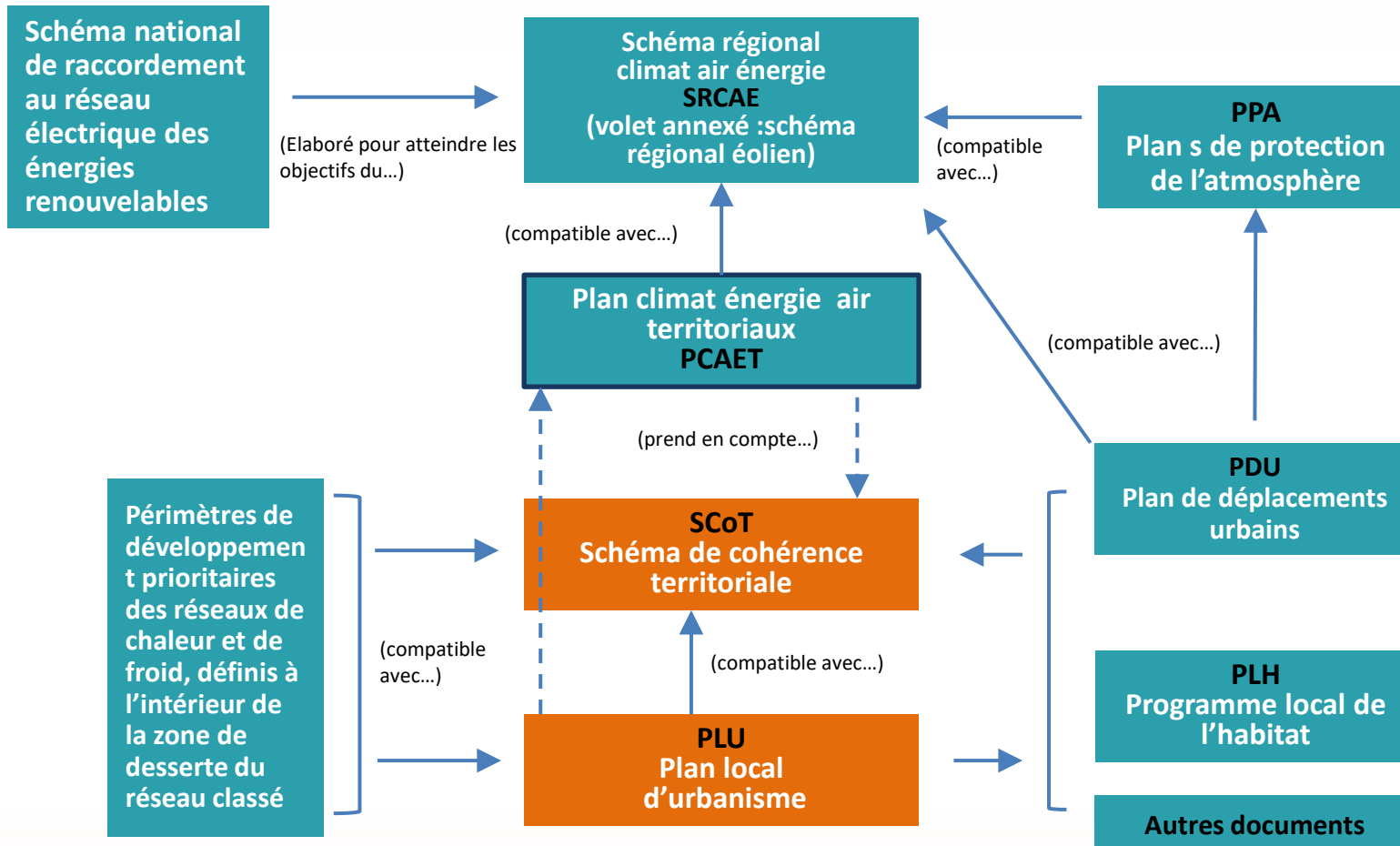
Axe 5: Préserver nos ressources

Axe 6 : Améliorer les déplacements et le transit



Articulation du PCAET avec les autres documents de planification (1/4)

Organisation générale



Articulation du PCAET avec les autres documents de planification (2/4)

PCAET et SRCAE

SRCAE	Orienté : « densifier les réseaux de chaleur dans la région »
PCAET	Décline localement : « densifier les réseaux de chaleur de l'agglomération, sur les quartiers X et Y » Définit des actions : « créer un schéma directeur », « classer le réseau de chaleur »...
SCoT	- Oriente : « favoriser la densification urbaine » - Autorise les PLU à définir des critères de performance énergétique renforcée
PLU	- Favorise la densification urbaine des quartiers X et Y (zonage, règlement) - Fixe des critères de performance énergétique renforcée sur les quartiers X et Y

Articulation du PCAET avec les autres documents de planification (3/4)

Les objectifs du SRCAE

Projet de Schéma régional climat air énergie (SRCAE) de la région Languedoc Roussillon avant fusion

Objectif 2020 :

Ramener la consommation énergétique

du territoire à celle de 2004
malgré l'augmentation de la
population régionale



Recommandations pour 2020 :



Rénovation de **125 000** logements à un
niveau BBC

Production massive de BEPOS



transports en commun = **30% de la part
modale**

Covoiturage = **100 km/an/personne**

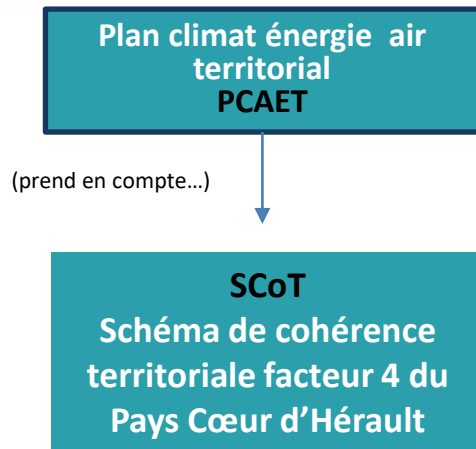


Capacité installée :

- 5 560 GWh de biomasse,
- 2 000 MWc de photovoltaïque,
- 2 000 MW éoliens,
- 920 MW d'hydroélectricité

Articulation du PCAET avec les autres documents de planification (4/4)

PCAET et SCOT facteur 4



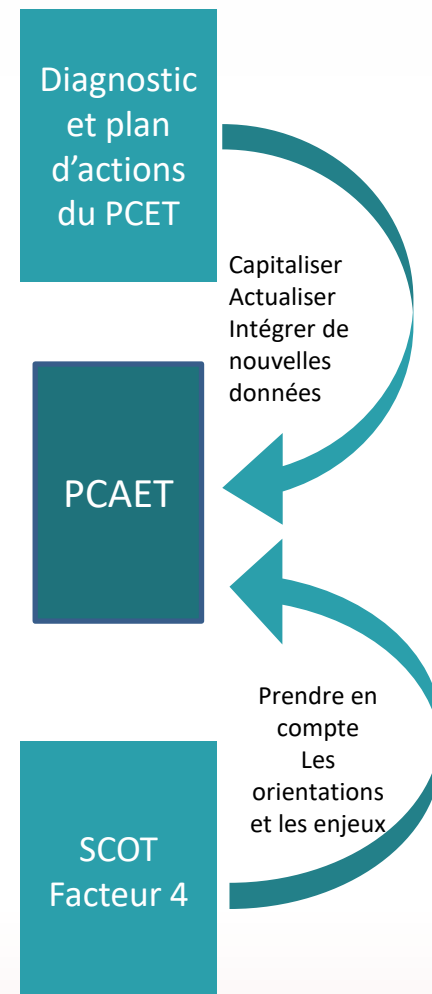
Rappel du Contexte:

- Action n° 17 de l'axe 4 « tendre vers des aménagements, un urbanisme et un habitat responsables et durables » de la Charte de développement
- SYDEL Cœur d'Hérault lauréat de l'appel à projet SCOT facteur 4 en 2013
- Début des travaux en 2017 avec un objectif d'approbation du document en 2020
- Réalisations du SCOT : étude mobilité, étude portant sur le foncier agricole, étude paysage, groupe de travail sur le bâti agricole et la trame verte et bleue
- Déjà 4 ateliers réalisés pour établir le diagnostic
- 13 avril 2018 : deuxième conseil des maires

L'inscription du PCAET dans le projet politique de Cœur d'Hérault (1/3)

Articuler les différentes initiatives entre elles

- Le SYDEL Cœur d'Hérault s'est donc engagé quasiment dans le même temps dans les démarches d'élaboration de son PCET et d'un SCOT facteur 4
- Si les actions du PCET n'ont pas été mises en œuvre compte tenu de l'évolution du contexte de la législation en matière de planification énergétique, les travaux sur le SCOT se poursuivent
- Ces travaux sont d'ailleurs l'occasion pour le Territoire et ses acteurs de se saisir d'enjeux clefs et structurants pour la stratégie d'évolution et d'adaptation de ce dernier
- La démarche d'élaboration du PCAET va donc devoir s'inscrire dans la continuité de celle du PCET tout en la prolongeant et la complétant et devoir tenir compte des orientations dégagées pour le SCOT facteur 4

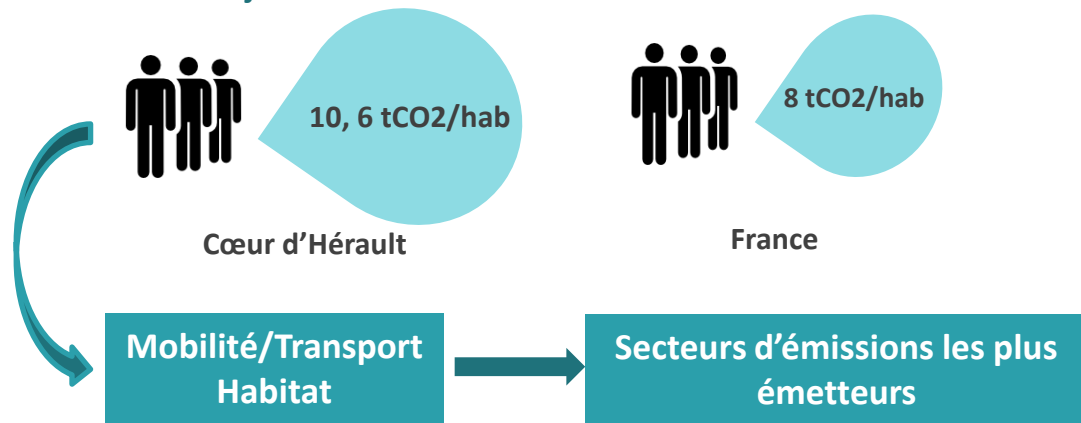


L'inscription du PCAET dans le projet politique de Cœur d'Hérault (2/3)

Les enjeux à prendre en compte (1/2)

Articulation entre émission des GES – Habitat – déplacements et organisation de l'espace

Constat aujourd'hui :



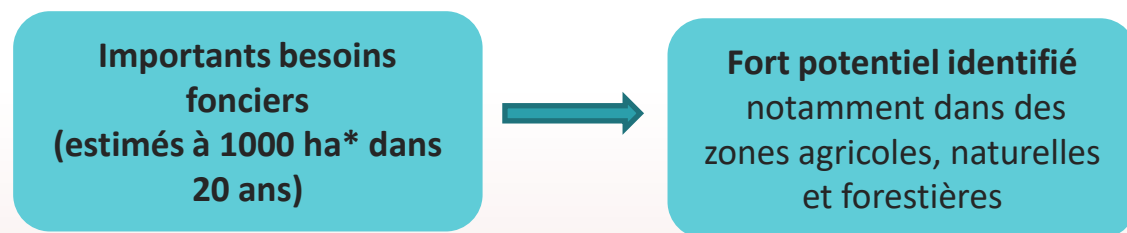
Enjeux :

Accélérer le rythme de construction de logements neufs

tout en préservant les sites de très haute valeur agricole, les sites à haute valeur de biodiversité, ou les sites avec une haute exposition aux risques naturels

tout en proposant des solutions de maîtrise des déplacements pour les communes, notamment, rurales du territoire

Et demain de nouveaux enjeux :



L'inscription du PCAET dans le projet politique de Cœur d'Hérault (3/3)

Les enjeux à prendre en compte (2/2)

Vers une stratégie territoriale renforcée



Habitat :

- Investir les pôles secondaires et villageois
- Saisir l'opportunité des forts besoins de construction pour aller plus loin au niveau de la performance environnementale et énergétique du bâti

Contribue à atténuer et maîtriser



Transport : Maîtriser les émissions résultant de l'accueil d'un nouvel habitat au sein des ensembles villageois ou des pôles secondaires en développant des solutions innovantes de transport à la demande et les biocarburants



Précarité énergétique (habitat et transport)



Agriculture :

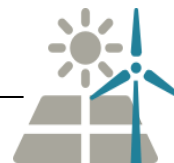
- Veiller à la préservation des sites à hautes valeurs agricoles
- Développer les filières courtes et encourager l'installation d'unités de méthanisation

Contribue à développer



Industrie/tertiaire/économie

Développer les synergies entre les acteurs de secteurs différents autour de complémentarités touristiques par exemple



EnR : Valoriser les gisements de proximité (bois énergie, photovoltaïque, géothermie)
Développer la filière du biogaz

Contribue à développer



Qualité de l'air
et réduction des émissions des GES

Temps 1 : Les enjeux et les opportunités du PCAET

Temps 2 : Echanges



Temps 3 : Ateliers thématiques sur les pistes d'actions à poursuivre et renforcer

Temps 4 : Ateliers thématiques autour des nouvelles pistes d'actions à dégager

Temps 5: Présentation de la plateforme transition énergétique



Ateliers thématiques

Réflexion sur les pistes d'actions du PCAET

5 Ateliers :

- 3 Ateliers thématiques sur les pistes d'actions à **poursuivre** et **renforcer**
- 2 Ateliers thématiques autour des **nouvelles** pistes d'actions à dégager

Pour chaque thématique, nous vous invitons à vous interroger sur les volets suivants :

Constat / Visions / Actions

Puis, de noter vos idées sur les post'it de couleur correspondant à chaque volet afin de pouvoir échanger dessus

Thème de l'atelier : « »

Constat

Aujourd'hui,
qu'observez vous sur ce
thème ?



Vision

Comment voyez-vous
votre territoire à moyen et
long terme sur ce thème ?



Actions

Quelles sont les actions
concrète à entreprendre
sur ce thème ?





Temps 1 : Les enjeux et les opportunités du PCAET

Temps 2 : Echanges – Questions

Temps 3 : Ateliers thématiques sur les pistes d’actions à poursuivre et renforcer

Temps 4 : Ateliers thématiques autour des nouvelles pistes d’actions à dégager

Temps 5: Présentation de la plateforme transition énergétique

Ateliers thématiques

Réflexion sur les pistes d'actions du PCAET

Des sujets à évoquer qui prolonge la réflexion entamée dans le cadre du PCET

- **L'économie circulaire et l'écologie industrielle territoriale**
- **Les réseaux d'énergie (gaz, électricité, chaleur) et la réflexion autour du lieu de production et du lieu de consommation de l'énergie**
- **Le bâtiment et ses nouveaux besoins** (rafraichissement, recharge électrique, etc.) et la thématique des **smart grids**

Lien **Axe 2** Autonomie du territoire et relocalisation de l'économie + lien **Axe 5** Préserver nos ressources

Lien **Axe 3** Développer des énergies renouvelables territorialisées

Lien **Axe 4** Aménagements, urbanisme et habitat responsables et durables

Temps 1 : Les enjeux et les opportunités du PCAET

Temps 2 : Echanges – Questions

Temps 3 : Ateliers thématiques sur les pistes d'actions à poursuivre et renforcer

Temps 4 : Ateliers thématiques autour des nouvelles pistes d'actions à dégager

Temps 5: Présentation de la plateforme transition énergétique

Ateliers thématiques

Réflexion sur les pistes d'actions du PCAET

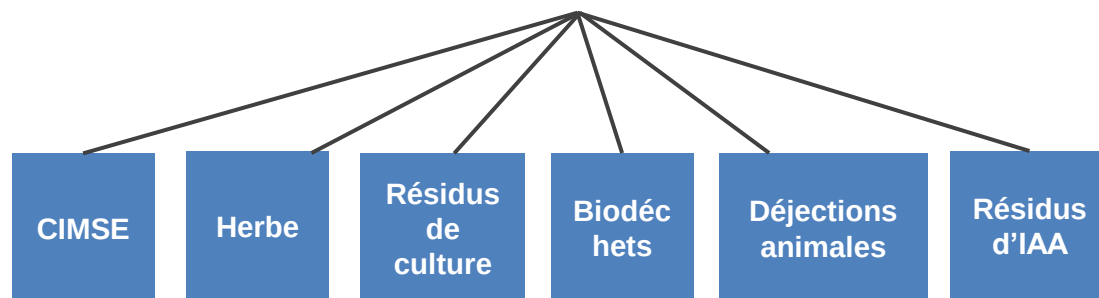
FOCUS BIOGAZ

Une filière à explorer

- Plusieurs valorisations possibles (cogénération et injection réseau)
- Une filière innovante (méthanation et gazéification)
- Des infrastructures réseau déjà existantes (injection)



Origine de la ressource



La débouchée mobilité durable : du biogaz au bioGNV

Levier sur la baisse des émissions de GES

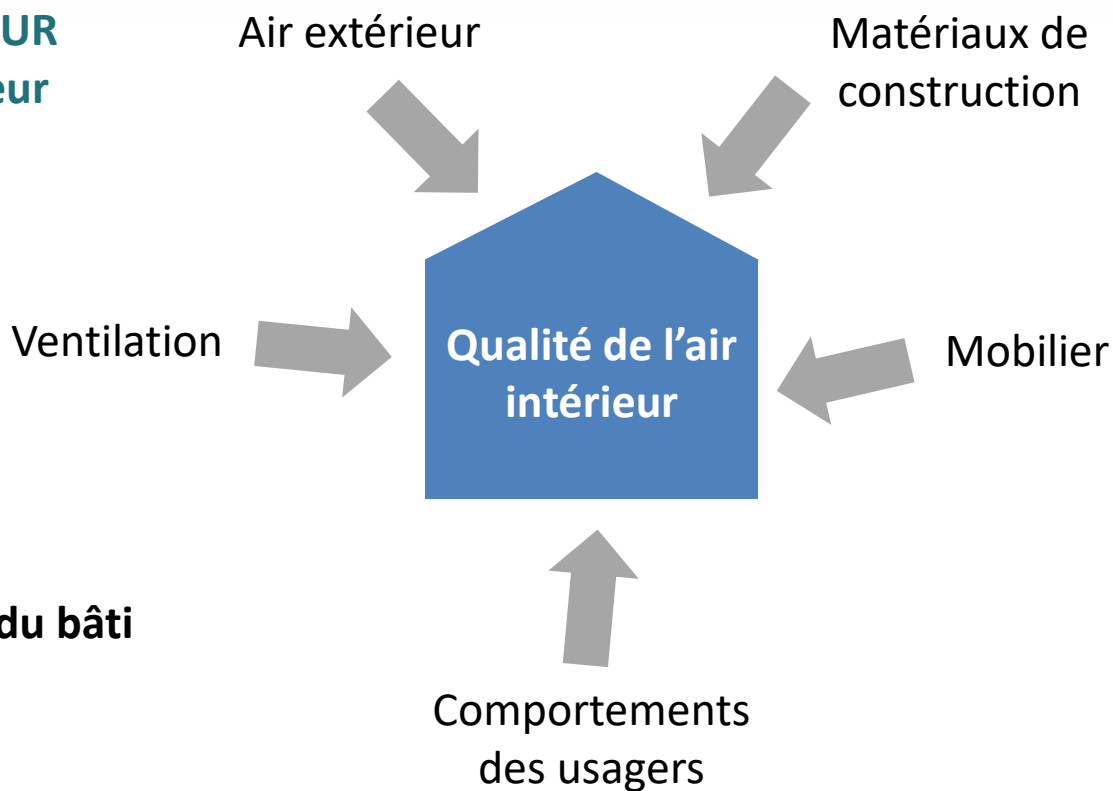
Levier sur l'amélioration de la qualité de l'air extérieur

Ateliers thématiques

Réflexion sur les pistes d'actions du PCAET

FOCUS QUALITE DE L'AIR INTERIEUR

Un enjeu de santé publique majeur



Un enjeu à intégrer dans la
construction et la rénovation du bâti

Un enjeu de **sensibilisation** :

- Des usagers du bâti (aération)
- Des professionnels de la construction et de la rénovation
- Des habitants (utilisation de solvants, foyers ouverts, etc.)



Temps 1 : Les enjeux et les opportunités du PCAET

Temps 2 : Echanges – Questions

Temps 3 : Ateliers thématiques sur les pistes d'actions à poursuivre et renforcer

Temps 4 : Ateliers thématiques autour des nouvelles pistes d'actions à dégager

Temps 5: **Présentation de la plateforme transition énergétique**

Plateforme Transition énergétique

Socle de l'information et de collaboration

Recherche avancée

Bienvenue Intermezzo

Pays Cœur d'Hérault

Plan Climat
AIR ENERGIE TERRITORIAL

Accueil S'informer Participer Comprendre Contribuer Contact

Accueil

La transition énergétique en Pays Cœur d'Hérault

“ Notre connaissance du changement climatique et de ses impacts à l'échelle locale nous engage à agir à la fois pour en limiter les conséquences et pour s'adapter à ce changement. Ce sont des enjeux majeurs pour notre territoire et notre engagement dans un Plan Climat Energie Territorial nous permettra de développer des actions, notamment pour économiser l'énergie, pour adapter notre économie, pour développer des énergies renouvelables... Ce « nous » concerne l'ensemble des acteurs locaux, que ce soit les collectivités, les habitants, les entreprises... C'est un défi dans tous les domaines, ensemble nous sommes tous acteurs du climat et de l'énergie !

Louis Villaret - Président du Pays Cœur d'Hérault

Notre connaissance du changement climatique, de ses impacts à l'échelle planétaire (pénuries d'eau, des phénomènes extrêmes...) comme locale (avec +1°C de 1978 à 2013 en Pays Cœur d'Hérault) nous engage à **agir pour en limiter les conséquences et pour s'adapter à ce changement**.

Ce sont des enjeux majeurs pour les territoires et **l'engagement dans un Plan Climat Air Energie Territorial** permettra de développer des actions d'économie d'énergie, d'adaptation de l'économie, de développement des énergies renouvelables ... Les besoins sont donc d'une réponse coordonnée et solidaire, d'une meilleure intégration des enjeux dans les politiques publiques, et de changer nos comportements individuels et collectifs.

CONTRIBUER

**Pour recueillir les
observations des
habitants à toutes les
étapes**

UN OUTIL INTERNET

S'INFORMER

**Pour communiquer et
sensibiliser au fil de
l'eau**

Accueil > Donnez votre opinion!

Contribuez à l'élaboration du PCAET !

Le SYDEL vous invite à nous faire part de vos remarques et observations dans le cadre de l'élaboration de son PCAET.

Pour cela, il est nécessaire [de vous créer un compte](#) et de vous authentifier. Vos remarques n'apparaîtront pas publiquement sur la plateforme mais seront bien **prises en compte lors de l'élaboration du PCAET**.

A ce jour, 2 contributions ont été recueillies.

Vous êtes connecté en tant que **intermezzo** (Intermezzo Bureau d'études).

Votre message :

valider

Une plateforme Transition énergétique

Socle de l'information et de collaboration

CALENDRIER DE RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE

Étape 1 - Diagnostic territorial

Réalisation des diagnostics détaillés à l'échelle du Pays Cœur d'Hérault : consommation et production d'énergie, diagnostics d'émissions de GES, séquestration carbone, qualité de l'air, vulnérabilité et adaptation au changement climatique.

Février - Avril 2018

Mai - Juin 2018

Étape 2 - Définition de la stratégie PCAET

Définition des orientations stratégiques et des objectifs chiffrés du Pays à horizon 2030.

Étape 3 - Coconstruction du programme d'actions

Le programme d'actions du PCAET est élaboré en coconstruction avec les différents acteurs territoriaux sous forme d'ateliers participatifs.

Août - Novembre 2018

Fin 2018 - 2024

Mise en œuvre du programme d'actions

Approuvé en conseil communautaire, le programme d'actions est soumis à validation de l'État et de la Région. Il est ensuite mise en œuvre localement avec les concours des différents acteurs territoriaux, sur une durée réglementaire de 6 ans.

UN OUTIL INTERNET

COMPRENDRE

Pour comprendre la portée et le rôle du PCAET dans la transition énergétique

PARTICIPER

Pour avoir un relais pérenne d'échanges dédié au PCAET – dans la continuité des ateliers de travail collaboratifs avec les parties prenantes

Une plateforme Transition énergétique

Socle de l'information et de collaboration

UN OUTIL INTERNET dédié à la transition énergétique

Plateforme accessible à l'adresse suivante :

<http://planclimat.coeur-herault.fr/>

Déjà en production, les contenus de la plateforme seront étoffés rapidement avant diffusion large de l'URL

Les thèmes des ateliers collaboratifs seront saisis dans la plateforme une fois arrêtés afin de prolonger les échanges et de centraliser les informations (échéances, comptes rendus, discussions, fichiers)

En parallèle, les comptes utilisateurs des parties prenantes seront créés. Ces dernières recevront une notification par email les invitant à se connecter.

D'autres utilisateurs potentiels (tels que les habitants !) pourront accéder à l'application et se créer un compte pour contribuer plus activement

MERCI

Marie VOGUET

Chef de Projet

Département Eau, Energie,
Ville et Territoire

T +33 (0)4 90 88 71 05

M +33 (0)6 77 88 58 73

Emmanuel VERLINDEN

Directeur de Projets

Département Eau, Energie,
Ville et Territoire

T +33 (0)1 46 10 25 54

M +33 (0)7 86 83 18 93

